

Procès-verbal du Conseil Municipal n° 53

6 mars 2020 - 18 h 30

Présence de : Jean Louis Vignon, Julien Poupon, Nathalie Abiven, René Raud, Hervé Le Mens, Pascale Diverres-Corre, Annie Moal, Jeannine Le Gall, Fabienne Simon, Rémi Le Berre, Georges Jézéquel, Philippe Moullec, Bernard Cornec, Bernard Le Caharec, Yvan Brishoual, Laure Lauvergeat.

Pouvoir : Karine Morvan à Nathalie Abiven

Secrétaires de séance : Laure Lauvergeat

Secrétaire de mairie : Muriel Trapateau

La dernière séance du CM de la mandature 2014/2020 est ouverte par Jean-Louis Vignon avec :

- ◆ l'énoncé de l'ordre du jour,
- ◆ l'approbation des compte-rendus des conseils municipaux n° 51 du 6/02/20 et n° 52 du 13/02/20 où une modification de date est apportée au 1^{er} paragraphe de la p.16 « le 31/12/2018 »
- ◆ la présentation de Monsieur Eric Pouget, nouvel inspecteur de la trésorerie de Daoulas

Ordre du jour :

- Rectificatif du compte administratif 2019
- BP 2020 Commune
- Vote des taux de contributions directes 2020
- Subvention exceptionnelle à Bicyclette en Herbe
- Mise à jour du fichier FANTOIR
- Voirie : Nouvelle numérotation
- Conventions diverses
- Appel d'offres Rénovation/Extension vestiaires
- Avancement de grade adjoint administratif
- Tableau des permanences électorales
- Questions diverses
- Clôture de la mandature par J.L. Vignon

I – COMPTE DE GESTION 2019 : rectificatif CA 2019

Le compte administratif présenté lors du conseil municipal du 13 février 2020 doit être validé ce jour suite une légère modification.

Les résultats portés sur le compte de gestion et le compte administratif sont identiques.

INVESTISSEMENT 2019

Dépenses		Recettes	
Déficit reporté 2018	338 412,59	Affectation 2018	270 000,00
Opérations financières dette capital	109 744,05	Taxe aménagement	11 897,89
Opérations Equipement		Emprunt	250 000,00
Travaux et acquisitions	283 903,49	FCTVA	101 677,49
	(263 510,00)	Subventions	40 963,88
		Avance voirie	4 037,62
Sortie actif épareuse 2003	11 053,00	Cession Terrain Ty Rhu	2 219,00
		Sortie actif épareuse 2003	14 053,00
		Amortissement	11 960,58
Réglul CCPLD Pen an Dorguen	42 942,64	Revers. Emprunt Assainis. Réglul CCPLD Pen an dorguen	3 968,28 42 942,64
Total	786 055,77		753 720,38
Résultat investis. 2019	-32 335,39		
	(-15 979,52)		

Résultat sur l'année 2019		
Fonctionnement 2019	199 702,69	} 252 272,27
Excédent 2018	52 569,58 *	
Investissement 2019	-32 335,39	
	219 936,88	Résultat exercice 2019
	(236 292,75)	

Observations de Mr Pouget :

Sur l'année, un excédent de fonctionnement et une diminution en matière d'investissement.

Une commune bien gérée, avec une maîtrise de ses charges et ses recettes :

- augmentation des produits par rapport à la strate départementale
- capacité de financement
- ratios corrects en 2019
- charges en augmentation dues au remboursement de 12 000 € à la CCPLD (compétence eau)
- atténuation des charges au titre du personnel
- augmentation des charges de fonctionnement
- charges de participation : 13 000 €

Attention de ne pas mélanger contingents et subventions.

Il y a des dépenses obligatoires (aides sociales) et les subventions avec aucune obligation de versement : c'est un choix de la commune.

L'endettement de la commune est correct.

En conclusion, il est recommandé de ne pas trop dépenser pour l'avenir, cependant les finances de la commune sont satisfaisantes.

VOTE : CA 2019 à l'unanimité

II- BUDGET PRIMITIF 2020

La commission « finances » s'est réunie le 25 février 2020 en mairie.

Au conseil municipal de ce jour, quelques questions sont abordées par les élus :

◆ les formations : pourquoi peu de demandes ?

Elles sont généralement dispensées par le CNPFT et ces formations sont gratuites pour les collectivités.

Il y a peu de demandes de formations spécifiques et bien souvent elles ne sont pas réalisées car il y a peu d'inscrits.

◆ Dotation en ligne 7328 : pourquoi une diminution de la dotation de l'État ?

En 2020, la dotation est en baisse car la Communauté de communes n'est plus bénéficiaire du FPIC, étant considérée comme une communauté plus riche que d'autres. La dotation 2020 correspond à 50 % du montant 2019. En 2021, la commune ne devrait rien obtenir.

Des ajustements dans l'écriture du budget primitif sont conseillés par Mr Pouget.

Ses propositions sont examinées au conseil municipal et des rectificatifs seront apportées, en matière de dépenses et de recettes afin que le budget soit recevable.

Il est inscrit au chapitre 65, en ligne 65737, une somme budgétaire en faveur de l'ehpad, dans l'attente d'une nouvelle convention.

◆ **investissement 2020**

Dépenses

Déficit reporté 2019	32 335,39
Bâtiments - Terrains	42 300,00
Ecole	49 955,00
Voirie - Réseaux - Divers	171 970,00
Vestiaire club house	482 100,00

Dépenses imprévues 2 000,00

Sortie actif tondeuse (040-192)
Etude de faisabilité vestiaire
(041-2013) 3 600,00

Total 784 260,39

Recettes

Affectation	200 000,00
Taxe d'aménagement	15 000,00
FCTVA	42 600,00
Participation Bâtiments	1 130,00
Participation Ecole	0,00
Participation Voirie - Réseaux	400,00
Participation Vestiaire club house	126 000,00

Autofinancement 2020 19 931,27

Remboursem. Prêt Assainis. 4 120,00

Amortis. Electricité 14 439,00

Sortie actif tondeuse

Etude de faisabilité vestiaire 3 600,00

427 220,27

Emprunt éventuel à réaliser en 2020

357 040,12

VOTE : Budget primitif adopté à l'unanimité. Les modifications proposées par le trésorier sont prises en compte dans les tableaux ci-dessus.

III – VOTE DES TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES 2020

Les élus votent pour une stabilité des taux.

◆ taux de la taxe sur le foncier bâti ⇒ 23,70 %

◆ taux de la taxe sur le foncier non bâti ⇒ 37,61 %

Il est rappelé que le taux de la taxe d'habitation pour 2020 est figé.

VOTE : maintien des taux à l'unanimité

IV – SUBVENTION A BICYCLETTE EN HERBE

Monsieur le maire propose de soutenir un jeune de la commune, Mathieu Le Borgne, parti en vélo à la rencontre des paysans en vue d'échanger des semences paysannes et des savoir-faire. Son voyage a démarré de la place de la mairie de Saint-Urbain et devrait se terminer en Inde.

Les enfants de l'école et les lecteurs de la bibliothèque municipale suivent le déroulé de son voyage.

Il est proposé d'attribuer à Mathieu Le Borgne, la somme de 150 €.

VOTE : 1 Abstention

16 pour

V – MISE A JOUR DU FICHER FANTOIR

Pour faciliter la reconnaissance des adresses par les différents services officiels (poste, samu, sdis, pompiers...) et aussi pour la connexion des foyers à la fibre optique dont le déploiement a commencé sur le territoire, l'État nous demande de mettre à jour les noms des voies et lieux-dits de la commune.

Chaque administré doit avoir une adresse constituée d'un nom et d'un numéro.

Après avis de la commission, Monsieur le maire propose de mettre à jour le fichier Fantoir (fichier annuaire topographique initialisé réduit) en modifiant les voies et lieux-dits suivants :

➤ Proposition des noms à créer

- Venelle de Bellevue
- ZA de Bellevue
- La Source
- Route du four à chaux
- Roz Pella
- Le Quinquis Huella
- Parc Creis

➤ Proposition des noms à supprimer

- LES JARDINS DE BALANEC
- LE BOURG
- FOENNEC VIAN
- GUERN AR PIQUET
- Kerdostin
- KERGOLARJ
- KERNEVEZ
- KERZELEC

- MAGUEREZ LAPAN
- MENEZ BIAN
- MEZALLAN
- MOULIN STANG STREYET
- RUNAHER Creis
- TRAONVOEZ TOSTA
- LA CROIX
- GOAREMIC
- GUERNEVEZ
- DE DIRINON

➤ **Proposition des noms à modifier**

Libellé de voie	⇒ Proposition
• LE CLOS DES HETRES	⇒ Résidence Clos des Hêtres
• LA CROIX	⇒ Résidence La Croix
• DE KERDOSTIN	⇒ Résidence Kerdostin
• CAMBLAN STIFFEL	⇒ Camblan Stivell
• CLEUZ BIAN	⇒ Cleuz Bihan
• CREACH BALBE	⇒ Créac'h Balbé
• CREACH BALBEE Creis	⇒ Créac'h Balbé Creis
• CREACH BALBEE Izella	⇒ Créac'h Balbé Izella
• GUERN AR CHOADIC	⇒ Guern ar C'hoadic
• GUERNEVEZ L HARIDON	⇒ Guernevez L'haridon
• KERGREN	⇒ Kergren
• PEN AN DORGUEN	⇒ Rue de Pen an Dorguen
• QUILLIEC BIHAN	⇒ Quillec Bihan
• QUILLIEC BRAS	⇒ Quillec Bras
• QUILLIEC NEVEZ	⇒ Quillec Nevez
• Ty GUEN	⇒ Résidence Ty Guen
• STEIR VIAN	⇒ Ster Vian
• DE KASTEL DOUR (rue)	⇒ Route de Kastel Dour
• DU STEIR	⇒ Vallée du Ster

VOTE : 1 abstention
16 pour

VI - VOIRIE : NOUVELLE NUMÉROTATION

Une numérotation métrique est mise en place. Les secteurs concernés sont :

- ◆ Camblan : Stivell, Creis, Pella
- ◆ Cleuz Bras et Cleuz Bihan
- ◆ Guernevez L'haridon
- ◆ Quillec : Nevez, Bras et Bihan
- ◆ Runaher Tinduff, Runaher, Runaher Quintric

VII – RÉNOVATION/EXTENSION VESTIAIRES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal le projet de l'extension et la réhabilitation du vestiaire et la construction d'un club house.

Après négociation, suite à l'avis de la commission d'appel d'offre, le Conseil municipal, après avoir délibéré, avec 16 voix pour et 1 abstention :

1- décide de traiter avec les entreprises mieux-disantes suivantes :

Lot n° 1 : Terrassement – VRD	
CRENN TP de Brest	⇒ 18 134,00 €
Lot n° 2 : Gros-œuvre	
PERAN de Bodilis	⇒ 103 553,27 €
Lot n° 3 : Charpente	
SARL DILASSER de Plouigneau	⇒ 19 947,80 €
Lot n° 4 : Couverture bac acier	
TREBAUL de Saint-Renan	⇒ 16 361,85 €
Lot n° 5 : Menuiseries extérieures	
FALHER de Rostrenen	⇒ 34 000,00 €
Lot n° 6 : Menuiseries intérieures	
FALHER de Rostrenen	⇒ 25 280,84 €
Lot n° 7 : Isolation et cloisons	
CSIM QUEMENEUR de Guilers	⇒ 27 301,22 €
Lot n° 8 : Plafonds	
LE GALL PLAFONDS de Brest	⇒ 6 250,38 €
Lot n° 9 : Carrelage et faïence	
SALAUN CARRELAGE SOLS de Guipavas	⇒ 32 625,29 €
Lot n° 10 : Peinture et nettoyage final	
FIEL de Plouguin	⇒ 8 728,35 €
Lot n° 11 : Chauffage, ventilation, plomberie et sanitaire	
EPC de Plougastel Daoulas	⇒ 56 607,000 €
Lot n° 12 : Electricité	
LAUTECH de Guipavas	⇒ 20 293,16 €
Total des travaux	⇒ 369 083,16 €

VOTE : 1 Abstention
16 pour

VIII – CONVENTION DE SERVITUDE ENEDIS

Il s'agit d'un support à déposer sur la commune et de son remplacement en limite de Dirinon/Saint Urbain.

VOTE : accord à l'unanimité

IX – AVANCEMENT DE GRADE ADJOINT ADMINISTRATIF

◆ Adoption du tableau des emplois d'adjoint administratif.

<i>LIBELLE EMPLOI</i>	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	POSSIBILITE POURVOIR EMPLOI PAR CONTRACTUEL ART. 3-3	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL
Direction						
<i>Secrétaire de mairie</i>	Attaché	Attaché		1	0	TC
Service administratif						
<i>Agent chargé de Accueil-communication / comptabilité</i>	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	NON	1	0	TC
<i>Agent chargé de Accueil-communication / Urbanisme</i>	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	NON	1	0	TC

Services techniques						
<i>Agent chargé de Entretien voirie et polyvalence</i>	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	NON	1	0	TC
<i>Agent chargé de Entretien bâtiments et polyvalence</i>	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	NON	1	0	TC

<i>Agent chargé de Entretien espaces verts et polyvalence</i>	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	<i>NON OUI</i>	0 1	1 0	TC
Service scolaire						
<i>Agent chargé de Aide maternelle entretien / garderie</i>	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	<i>NON</i>	3	0	TC
<i>Agent chargé de Restauration / entretien / garderie</i>	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	<i>NON</i>	1	0	TNC 28 h00
<i>Agent chargé de Restauration / entretien / garderie</i>	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	<i>NON</i>	1	0	TC
Bibliothèque						
<i>Agent chargé de Bibliothèque</i>	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	<i>OUI</i>	1	0	TNC 8 h45

VOTE: à l'unanimité

X – TABLEAU DES PERMANENCES ELECTORALES

Les élus se sont inscrits sur le tableau des permanences pour les élections municipales du 15 mars 2020.

XI – QUESTIONS DIVERSES

La parole est aux élus :

- ◆ Nathalie Abiven au sujet du SIVURIC
- ◆ Pascale Diverres Corre : la commune de Dirinon a voté une convention pour la coordination jeunesse avec les communes de la CCPLD Sud.
- ◆ Hervé Le Mens cite les travaux réalisés et engagements pris : cimetière ; réfection des sols et renouvellement des bâtiments à l'école ; éclairage à Penhep

La parole est au public :

- ◆ Daniel Gourmelon, Directeur de l'école municipale, remercie tout le conseil municipal pour son écoute. Il adresse ses remerciements plus particulièrement à René Raud pour ses compétences informatiques, à Hervé Le Mens pour sa réactivité dans sa compréhension et pratique des travaux à réaliser, sans oublier Monsieur le maire, Jean-Louis Vignon qui a toujours soutenu l'école communale et son entrain à apporter des réponses aux besoins des enfants.

Monsieur le maire clôture ce conseil municipal.

Cette date du 6 mars est marquante. Jean Louis-Vignon a effectué 6 mandats sur la commune dont 2 en qualité de maire.

«Ce soir nous sommes réunis pour le 53^e conseil de la mandature, c'est le dernier d'une très longue série pour certains.

Cette mandature 2014/2020 a été riche en investissements, qu'ils soient financiers et surtout humains :Investissements importants sur la garderie-bibliothèque (800 000 €) mais aussi sur l'entretien de nos bâtiments, de notre voirie et de nos terrains. (terrain multisports, skate park, réfection du hangar communal...)

Les investissements humains, ce sont toutes les réunions préparatoires, les suivis de chantier, celles longues concernant le PLU et la mise en place des TAP.

Au cours de ces 6 années, nous avons réalisé une partie non négligeable de nos engagements.

L'endettement maîtrisé et les dépenses contenues nous ont permis ces réalisations.

Tout ce que nous avons fait l'a été après débats, discussions, contradictoires parfois, mais toujours respectueuses.

Nous avons eu le souci de gérer avec nos moyens et laisser aux successeurs une situation saine.

Ce soir, permettez-moi de vous remercier d'avoir été des partenaires sérieux, investis, des vrais élus attachés à leur mandat.

Être élu, c'est un engagement citoyen riche au service de la population. C'est parfois des contraintes aussi qui empiètent sur nos vies personnelles.

Je salue particulièrement tous ceux qui vont mettre un terme à leurs fonctions, les adjoints Réne Raud et Hervé Le Mens et les « vétérans élus » avec qui j'ai partagé de nombreux mandats, Bernard Cornec, Rémi Le Berre et Georges Jézéquel. Merci à Annie et Philippe.

Pour ma part, dans quelques jours, j'irai rejoindre la galerie de photos de mes prédécesseurs et avec eux nous jetterons un œil attentif sur nos successeurs.

A vous qui continuez, je souhaite bonne chance, vous saurez poursuivre ce qui a été fait.

Je me devais de saluer le personnel communal qui quotidiennement travaille pour nous tous. Je garderai en mémoire le temps partagé avec le service administratif. J'ai été, professionnellement, remarquablement entouré et venir en mairie a été pour moi toujours un temps très agréable. Merci Muriel T., Muriel et Gaëlle. L'équipe qui arrive pourra sans souci s'appuyer sur leurs compétences. Je salue nos amis, Jean Depasse, Christian Roquinarc'h toujours présents à nos réunions de conseil et assidus aux travaux des commissions dont ils sont membres.

Salut au représentant de la presse (Le Télégramme) Bruno Inizan pour son assiduité aux réunions et à toutes celles de nos associations. »

Fin de séance à 20 h 15.